Comité exécutif de l'APUC (CUFA) 2018-2020

Appel de mises en candidature

Quels sont, pour vous, les principaux défis auxquels fait face l'APUC?

Quelle est votre position sur ces défis et pourquoi?

Ces questions (ou ces défis) vous intéressent? Alors, présentez-vous aux élections au Comité exécutif de l'APUC pour les postes suivants :

2 Membres à titre général

La durée du mandat pour ces postes est de deux ans du 1er juin 2018 au 31 mai 2020.

-Le Comité exécutif et le Conseil se réunissent comme suit :

Le Comité exécutif: deux fois par mois, habituellement lundi matin ou après-midi Le Conseil de l'APUC: lundi matin, trois fois par trimestre L'Assemblée générale: un après-midi à la fin des trimestres d'automne et d'hiver

Pendant les périodes de négociation de la Convention collective, plusieurs réunions supplémentaires peuvent être nécessaires. Les réunions du Comité exécutif ont normalement lieu sur l'un ou l'autre campus, tandis que les réunions du Conseil normalement alternent entre Loyola et SGW.

Pour plus d'informations sur les postes, n'hésitez pas à contacter :

Ted Stathopoulos, le président de l'APUC, poste 3186 Geneviève Robichaud, Conseillère professionnelle et juridique, poste 3984

Pour plus d'informations sur les élections, n'hésitez pas à contacter les membres du Comité permanent des élections :

Ciprian Alecsandru, poste 8769 Aaron Brauer, poste 7333 Denis Liakin, poste 7508

http://cufa.net

Voir au verso pour le formulaire officiel de mise en candidature.

MISE EN CANDIDATURE - Comité exécutif de l'APUC 2018-20

Poste:	Membre à titre général
Candidat (en lettres moulées)	
1er parrain (lettres moulées et signature)	
2e parrain (lettres moulées et signature)	
Je, soussigné(e), membre de l'APUC, accepte d'être candidat(e) :	
Nom (lettres moulées et signature)	
Date	

Les questions à développer dans les déclarations d'intention :

- 1. Quels sont, pour vous, les principaux défis auxquels fait face l'APUC?
- 2. Quelle est votre position sur ces défis et pourquoi?

Règlements:

- **1.** Le formulaire de mise en candidature doit être signé par deux (2) membres de l'APUC et par le candidat. Tous les signataires doivent être membres en règle, c'est-à-dire qu'ils doivent avoir signé la demande d'adhésion à l'APUC. Si un de ces critères n'est pas rempli, la nomination n'est pas valide.
- 2. Déclaration d'intention. Les candidats doivent envoyer une brève déclaration d'intention ne dépassant pas 200 mots qui sera publiée sur le site web de l'APUC pendant la période électorale et sur le bulletin de vote. Cette déclaration d'intention devrait décrire les qualifications des candidats pour siéger au Comité exécutif de l'APUC et doit répondre aux questions ci-dessus sur les défis de l'APUC. Optionnellement, vous pouvez inclure une photo et/ou un lien vers votre page web personnelle ou celle de l'université.
- **3. Envoi**. Les mises en candidature dûment signées et les déclarations d'intention qui incluent les qualifications des candidats et leurs réponses aux questions ci-dessus doivent parvenir au bureau de l'APUC situé à HB 109, Campus Loyola, avant 16h00 le **vendredi 18 mai 2018**. Les mises en candidature doivent être envoyées par e-mail à Chantal Bohbot (c.bohbot@concordia.ca).

Une mise en candidature n'est pas complète tant que le formulaire et la déclaration d'intention ne sont pas reçus. Les mises en candidature valides accompagnées de déclarations d'intention seront affichées dès leur réception sur www.cufa.net.